

croient pas que notre constitution ne visait pas précisément à promouvoir le socialisme dans les provinces. S'il en était autrement, chaque pas menant à la socialisation d'une industrie contribuerait à soustraire cette industrie au fisc fédéral et il y aurait une véritable ruée vers la socialisation.

Le député de Regina-Lake Centre (M. Benjamin) peut sourire, mais c'est parce qu'il aimerait avoir une constitution orientée dans ce sens; j'aimerais cependant penser que les députés du parti conservateur et même le premier ministre de l'Alberta pourraient y songer à deux fois avant d'approuver une constitution qui tendrait vers le socialisme à cause de la nature du régime fiscal. Nous en concluons donc qu'il n'en est pas ainsi, ni de fait ni de droit.

En réalité, la question n'est pas de savoir si on a le droit de prélever des impôts et s'il est juste de permettre au gouvernement fédéral d'imposer les entreprises sans s'occuper des impôts ni des redevances provinciaux, mais plutôt quel doit être le taux d'imposition.

M. Andre (Calgary-Centre): Est-ce ce que vous avez dit à la réunion des premiers ministres?

M. Lang: Oui, madame l'Orateur, nous avons dit clairement avant cette conférence que nous devrions protéger nos revenus contre toute initiative de ce genre de la part des provinces.

M. Andre (Calgary-Centre): Ce n'est pas vrai!

● (2030)

M. Lang: A mon avis, dès janvier dernier, le gouvernement fédéral a indiqué bien clairement qu'il fallait avant tout faire un partage équitable entre le gouvernement fédéral, les provinces et l'industrie. Le principe du partage équitable est l'un des principes mêmes de la confédération. Nous ne croyons pas que les industries canadiennes doivent être accablées d'impôts au point de perdre toute envie de prospecter. Nous ne croyons pas, même si c'est l'avis du gouvernement néo-démocrate de la Saskatchewan, que c'est une bonne chose d'exproprier sans indemnité et de mettre la main sur les industries au risque de décourager le développement et l'initiative privée. Nous ne sommes pas de cet avis. Nous estimons qu'il faudrait un partage juste et équitable et c'est une chose dont on peut discuter.

Le ministre des Finances en a été conscient et, dans son budget de mai dernier, même si pour des raisons fort logiques il a jugé que les redevances ne devaient pas être déductibles aux fins de l'impôt du fédéral, il prévoyait un abattement plus élevé qui, en fait, donnait aux provinces une part juste et équitable des revenus. Après tout, ce sont les provinces qui, les premières, ont essayé d'accaparer la majeure partie des revenus et non seulement des revenus des compagnies, mais de ceux du gouvernement fédéral.

Encore fallait-il savoir ce qu'on pouvait considérer comme une part juste et équitable et cela a fait l'objet de discussions. En fait, le ministre des Finances a dit ceci. A mon avis, ce n'est pas parce qu'il pensait avoir trop pris en mai dernier, mais comme il est très accommodant tout comme son gouvernement, il a dit qu'il accorderait une plus grande part des revenus aux compagnies et aux provinces et qu'il espérait qu'en retour, les provinces comme l'Alberta accepteraient de donner plus de revenus à l'industrie afin de l'inciter à prospecter et mettre en valeur de nouvelles ressources. Voilà la méthode qu'il a préconisée.

En Saskatchewan naturellement—et cela devrait donner à réfléchir à nos vis-à-vis conservateurs—il est peu proba-

ble que le gouvernement néo-démocrate se préoccupe de laisser un tant soit peu le champ libre aux compagnies. Il ne se préoccupe guère des compagnies, ni du développement ni de l'entreprise ni de l'initiative privée. Je vois que le député de Regina-Lake Centre (M. Benjamin) applaudit à l'absence complète d'initiative privée dans sa province. J'ai le plaisir de lui dire que d'ici peu d'années, nous allons le renvoyer à l'entreprise et à l'initiative privée, comme je le lui ai déjà dit.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le ministre, mais son temps de parole est écoulé.

M. J. H. Horner (Crowfoot): Madame l'Orateur, il est vraiment rare que je parle à la suite du représentant de Saskatoon-Humboldt (M. Lang). La plupart des débats auxquels nous prenons part à la Chambre, lui et moi, portent sur le blé et sur des sujets connexes. Je ne dirai pas à la Chambre que je ne vais pas pour l'instant laisser de côté la question du blé, mais c'est surtout lorsque le débat porte sur ces deux sujets que le ministre chargé de la Commission canadienne du blé attend que j'aie parlé et ensuite il s'efforce de répliquer à mes critiques à son égard et à l'égard de son ministère.

J'aimerais consacrer les vingt minutes qui me sont dévolues à critiquer l'attitude du ministre. Tout ce que je puis dire, ainsi qu'à ses amis de Saskatoon, à la Chambre et en Saskatchewan, c'est que j'espère que le premier ministre (M. Trudeau) lui réservera une place, après les prochaines élections, dans une université, à McGill, par exemple, ou à Laval, dans le Québec. Étant donné son discours sur l'imposition de taxes aux sociétés provinciales d'électricité, de téléphone et de pétrole, au besoin, et sa tentative en vue de supprimer le tarif-marchandises du Pas du Nid-de-Corbeau, je ne crois vraiment pas qu'il y ait une place pour lui en Saskatchewan. J'ai souvent prédit—et je serai là à ce moment-là—que je veillerais à ce qu'Otto Lang soit emplumé et chassé de la Saskatchewan.

Des voix: Bravo!

M. Lang: Le pétrole est trop cher de nos jours, Jack.

M. Horner: Je paierai le pétrole et je plumerai les poulets. Ce sera un petit sacrifice que je n'hésiterai pas à faire pour ma belle province de Saskatchewan.

Dans son budget, le ministre des Finances (M. Turner) a parlé de l'économie du Canada et l'a comparée à l'économie mondiale. Il ne peut rien faire, dit-il, pour sortir le pays de l'inflation dans laquelle il est plongé. Il hésite à la ralentir, parce qu'un ralentissement de la croissance ralentirait la croissance.

Une voix: En voilà de belles!

M. Horner: Si la Chambre veut me laisser plus de 20 minutes, je pourrais citer le passage exact: Il se trouve en page 2 des «Faits saillants». Le ministre y parle du fléchissement économique à l'étranger, et affirme que nous pourrions connaître une récession mondiale. Il se pourrait même selon lui qu'il s'agisse d'une récession grave. C'est ainsi qu'on peut entendre ses paroles, ce qui amène à lui demander: «Que pourrions-nous y faire?»

Le ministre ajoute, toujours en page 2 des «Faits saillants», qu'il va falloir augmenter considérablement notre production de denrées alimentaires, etc. Il y a deux choses à chercher dans le budget. Premièrement, aux dires du ministre, comme le monde s'achemine vers une récession grave, on veut y voir une indication quelconque que notre